

## Le Burundi salue le "rejet de la résolution européenne contre le Burundi" à Malte

@rib News, 22/06/2017 Source Xinhua La présidence burundaise a salué mercredi le "rejet de la résolution européenne contre le Burundi" par la 33<sup>ème</sup> session de l'assemblée parlementaire paritaire ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique)-UE (Union Européenne) à Malte. "Très bonne nouvelle : la résolution proposée par les Européens contre le Burundi, vient d'être rejetée par la plénière de l'assemblée parlementaire ACP-UE", a marqué mercredi soir sur son compte twitter, avec une mine "radieuse" sur sa photo-profil, l'ambassadeur Willy Nyamitwe, conseiller principal chargé du Bureau PIC (Presse, Information et Communication) à la présidence burundaise.

Cette session ACP-UE vient de se tenir du 19 au 21 juin à San Gilijan, ville de Malte, une île située dans la mer Méditerranée. Les relations entre l'UE et le gouvernement burundais du président Pierre Nkurunziza, se sont détériorées depuis le 14 mars 2016, date à laquelle l'UE a annoncé sa décision portant suspension de l'aide financière directe à l'administration burundaise, en invoquant la violation par celle-ci, de l'Accord de Cotonou (Bénin) de 2000 liant la vingtaine de pays de l'UE à 77 pays du groupe ACP, en ce qui concerne la protection des droits humains. Le 7 juin dernier, le président du Sénat burundais, Ruvyiron Ndikuriyo, avait anticipé sur le rejet de cette résolution européenne contre le Burundi à Malte, en soumettant à la 33<sup>ème</sup> session de l'assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, un projet de résolution "d'urgence", attestant les acquis actuels en termes de renforcement de la paix et de la sécurité au Burundi ; et ce, deux ans après l'éclosion de la crise électorale de 2015. Pour sa part, le 6 juin dans un communiqué, le secrétaire général du gouvernement et porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba, a dénoncé l'implication de l'UE dans la "déstabilisation" du Burundi depuis plusieurs années, dans une perspective de "changement de régime" dans le pays. De son côté, l'UE, dans un communiqué publié le 8 juin à travers sa représentation diplomatique au Burundi, a qualifié de "fausses" ces accusations de volonté de déstabilisation du Burundi. "Nous refusons formellement ces accusations, qui se basent sur une interprétation volontairement erronée d'un programme de soutien aux défenseurs des droits de l'homme", a insisté le communiqué de la délégation de l'UE à Bujumbura.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});